

**MANAGER DE LA GESTION GLOBALE DES RISQUES  
NUMERO DOSSIER 18814  
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION  
KEDGE BUSINESS SCHOOL**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>Bloc 1. Diagnostiquer les vulnérabilités et opportunités de l'organisation</b></p> <p><b>A1.1 Audit de l'environnement interne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de l'organisation de l'entreprise (process, organisation fonctionnelle et opérationnelle, stratégie...)</li> <li>- Analyse des procédures existantes (Plan de Continuité de</li> </ul>	<p><b>C.1.1</b> Auditer l'environnement interne de l'organisation, en identifiant les rôles et responsabilités de chacun, en déterminant les procédures existantes, en prenant en compte le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en organisant des visites et en analysant la culture des risques de l'entreprise, afin de disposer des éléments nécessaires à la cartographie des risques internes à l'organisation.</p>	<p><b>Cas pratique</b> <i>(Compétences C1.1 à C1.4)</i></p> <p>A partir d'un dossier d'entreprise réel ou fictif, le candidat rédige un rapport présentant :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organigramme de l'entreprise est analysé (rôle, niveau de responsabilité...)</li> <li>- La réglementation est prise en compte</li> <li>- Les caractéristiques des collaborateurs sont prises en compte (handicap, âge, ancienneté...)</li> <li>- Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est analysé</li> </ul>

<p>l'Activité (PCA), plan de secours...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)</li> <li>- Visites de sites en lien avec les ingénieurs en <i>risk consulting</i> (risque environnemental, RC, dommage aux biens, perte d'exploitation, flottes automobiles, Responsabilité Civile, QHSE...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de l'environnement interne de l'entreprise (C1.1)</li> <li>- L'analyse de la conformité aux réglementations actuellement en vigueur (C1.2)</li> <li>- Une identification des domaines de risques externes, en lien avec l'environnement de l'entreprise et l'actualité (C1.3)</li> <li>- Une caractérisation des risques, notamment concurrentiels (C1.4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des propositions de visite de sites internes sont formulées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de la conformité aux réglementations sur l'ensemble des volets (réglementaire, social, environnemental, éthique, intégration du dispositif de conformité Sapin 2, Bâle 3, Solvency 2, normes ISO ...)</li> </ul>	<p><b>C.1.2</b> Analyser en continu la conformité aux réglementations en vigueur, en stockant des données sous forme de tableau de bord, en les interprétant et en recherchant à caractériser les non-conformités éventuelles, afin d'identifier de potentiels problèmes de manière proactive et d'alimenter une approche prédictive des aléas.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éventuelles non conformités sont identifiées</li> <li>- L'identification des non conformités s'appuie sur des sources explicitement citées</li> </ul>
<p><b>A1.2. Analyse du contexte externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une veille stratégique et sectorielle dans le domaine d'activité de l'entreprise</li> <li>- Suivi des évolutions économiques</li> <li>- Identification des risques liés à l'activité à l'international le cas échéant</li> <li>- Identification des évolutions potentielles de la réglementation</li> </ul>	<p><b>C.1.3</b> Analyser l'environnement externe de l'organisation, y compris à l'international, en mettant en place une veille stratégique, économique et réglementaire systématique, qui tient compte de l'ensemble des domaines de risques caractérisés, afin d'identifier les signaux forts ou faibles pouvant entraîner des risques potentiels pour l'organisation</p>	<p><b>Modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail individuel écrit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les évolutions et innovations récentes dans le secteur de l'entreprise sont expliquées</li> <li>- Les impacts actuels et potentiels de la conjoncture économique sur l'entreprise sont détaillés</li> <li>- Les risques liés à l'activité à l'international sont listés</li> <li>- Les risques d'évolution réglementaires et leurs impacts potentiels sont expliqués</li> <li>- L'identification des risques externes est justifiée par des sources citées</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation des domaines de risque</li> <li>- Représentation du positionnement concurrentiel</li> </ul>	<p><b>C.1.4</b> Caractériser les domaines de risque externes auxquels l'organisation peut être potentiellement confrontée, en réalisant une analyse aux niveaux politique, technologique, sociétal, économique, réglementaire et environnemental, et en identifiant le périmètre concurrentiel afin de prévenir le risque de la concurrence.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une matrice (de type PESTEL) -est présentée pour caractériser les domaines de risque</li> <li>- Les concurrents de l'entreprise sont identifiés</li> <li>- Les atouts et faiblesses concurrentielles de l'organisation sont détaillées</li> </ul>
<p><b>A1.3. Formalisation du diagnostic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une cartographie des risques globaux (pondération des risques et des opportunités) incluant les sous-traitants</li> <li>- Présentation d'un diagnostic de type SWOT</li> <li>- Définition des conséquences possibles des risques</li> <li>- Restitution du diagnostic au comité de direction et au conseil d'administration</li> </ul>	<p><b>C.1.5</b> Restituer le diagnostic à la direction, sous forme d'une cartographie des risques, à partir d'éléments répertoriés dans une grille de type, SWOT en tenant compte de toutes les catégories de risques et en présentant clairement les risques et opportunités existants, afin d'assurer une bonne compréhension de la situation notamment le degré de gravité des situations à risque, ceci en vue de permettre l'élaboration d'un plan d'action efficace.</p>	<p><b>Cas pratique :</b> <i>(Compétence C1.5)</i></p> <p>A partir d'un dossier d'entreprise réel ou fictif, le candidat réalise une présentation des risques et des opportunités de l'entreprise avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des risques</li> <li>- Une grille de type SWOT</li> </ul> <p><b>Modalités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier de synthèse écrit et réalisé en groupe</li> <li>- Présentation orale de 15 min sur site Kedge BS devant un jury composé du Directeur de programme ou de son représentant et d'un professionnel extérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des risques exhaustive est dressée. Selon le contexte de l'entreprise, elle peut comprendre :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cyber-risque</li> <li>- Le risque environnemental</li> <li>- Le risque financier</li> <li>- Le risque pour la sécurité des personnes et des biens</li> <li>- Le risque lié à l'organisation (exemple : risque homme-clé)</li> <li>- ...</li> </ul> </li> <li>- Une grille SWOT est construite</li> <li>- Les risques et les faiblesses identifiées sont argumentés</li> <li>- Les conséquences possibles de la réalisation d'un risque sont présentées</li> </ul>

<p><b>Bloc 2 : Définir un plan de traitement et de transfert multirisques</b></p> <p><b>A2.1 Modélisation des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de l'ensemble des données statistiques par péril : financier, organisationnel, humain</li> <li>- Intégration des rapports d'experts périls : financiers, ingénieurs, actuaires, gestionnaire</li> <li>- Elaboration d'une matrice des risques</li> <li>- Calcul des probabilités</li> <li>- Définition de variables</li> </ul>	<p><b>C.2.1</b> Réaliser une modélisation des risques globaux de l'entreprise, en tenant compte de l'ensemble des données disponibles, en réalisant des calculs de probabilité, afin d'apprécier le niveau de criticité d'un risque et ainsi disposer d'une base objective pour dialoguer avec la direction générale sur les priorités à mettre en œuvre</p>	<p><b>Cas pratique :</b> (Compétences C2.1 à C2.4)</p> <p>A partir d'une cartographie des risques et du rapport d'activité d'une entreprise réelle ou fictive, le ou la candidat(e) réalise un rapport présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une modélisation mathématique des risques (calcul des probabilités) présentée dans un rapport (C2.1) et déclinée selon plusieurs scénarios (C2.2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une matrice des risques est réalisée et présente : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau de gravité du risque</li> <li>- La fréquence d'exposition</li> <li>- La probabilité d'apparition</li> </ul> </li> <li>- Les variables suivantes sont intégrées à la matrice des risques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens de prévention et/ou de protection déjà mis en place</li> <li>- Le mode de fonctionnement (normal/anormal)</li> <li>- Les aléas humains</li> <li>- La conjoncture économique (ex : inflation, prix du baril...)</li> </ul> </li> <li>- Les calculs de probabilité sont exacts</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de différents scénarios de risques (évolution des variables)</li> <li>- Intégration d'un process de management des risques pour un développement durable ( <i>Sustainable Risk Management</i>, SRM)</li> </ul>	<p><b>C.2.2</b> Elaborer différents scénarios de traitement du risque en définissant et en intégrant des évolutions des variables et en intégrant parmi les scénarios un process de SRM, afin de pouvoir anticiper différentes évolutions, tout en facilitant l'intégration maîtrisée de process de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions envisageables et leurs impacts (C2.3)</li> <li>- Des préconisations de plan d'action de gestion des risques (traitement, prévention, mitigation, transfert...) (C2.4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux scénarios sont présentés</li> <li>- L'évolution des variables est justifiée</li> <li>- Les calculs sont justes pour l'ensemble des scénarios</li> <li>- Les impacts de l'intégration du SRM dans un scénario sont commentés</li> </ul>
<p><b>A2.2 Dimensionnement de l'impact des actions envisageables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinction entre les risques résiduels transférés à l'assureur et les risques non assurables</li> </ul>	<p><b>C.2.3</b> Evaluer les actions qu'il est possible de mettre en œuvre en interne, en identifiant les risques non assurables, en chiffrant le coût financier de ces actions et en appréciant les impacts extra-financiers (notamment le facteur humain), afin d'écarter les options trop coûteuses ou non acceptables au vue de la stratégie d'entreprise.</p>	<p><b>Modalités :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les calculs pour définir le coût des différentes actions sont exacts</li> <li>- Les impacts humains sur l'organisation sont présentés (surcharge de travail,</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimensionnement de l'enveloppe des risques auto-assurés</li> <li>- Chiffrage financier des actions de transfert du risque, plan de prévention, auto assurance</li> <li>- Evaluation des impacts humains potentiels des actions</li> </ul>		Dossier réalisé en équipe	<p>suppression de postes, formation, reconversion...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents scénarios d'actions sont déclinés</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des options de prévention et/ou de mitigation des risques</li> <li>- Présentation des actions à mettre en œuvre (plan de continuité, plan de prévention, transfert de risque à l'assurance...)</li> <li>- Evaluation du niveau d'acceptabilité (au regard de la stratégie et de la santé financière de l'entreprise)</li> <li>- Intégration des enjeux de développement durable (<i>green strategy</i>) – RSE à la stratégie</li> </ul>	<p><b>C.2.4</b> Produire un rapport de préconisations, en détaillant les actions de prévention et/ou de mitigation des risques considérés comme inacceptables pour l'organisation et en présentant le coût de ces actions, qu'il soit financier, humain ou environnemental afin de conseiller à la Direction Générale des préconisations soutenables pour l'entreprise, et répondant à ses enjeux financiers, humains, technologiques et environnementaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les options envisageables (prévention, mitigation...) sont restituées de façon exhaustive</li> <li>- La stratégie d'entreprise est intégrée au choix des actions (appétence ou aversion au risque)</li> <li>- Un commentaire est formulé sur la capacité financière de l'entreprise à assumer ces actions</li> <li>- Les impacts (favorables ou défavorables) environnementaux et humain des préconisations de traitement des risques sont restitués</li> </ul>
<p><b>Bloc 3 : Piloter les opérations de traitement et de transfert des risques</b></p> <p><b>A3.1 Supervision de l'ingénierie de prévention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des différents acteurs (ingénieurs, directions...)</li> </ul>	<p><b>C3.1</b> Superviser le processus de gestion globale des risques en attribuant les rôles et responsabilités de chacun, en intégrant les actions à mener dans un rétroplanning en tenant compte des typologies de risques nécessitant un plan d'action, afin d'assurer les conditions de mise en place d'une maîtrise des risques optimale.</p>	<p><b>Etude de cas</b> (C3.1 et C3.2)</p> <p>A partir d'un cas d'une entreprise réelle ou fictive, le/la candidat (e) présente la mise en œuvre d'un plan de prévention intégrant :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions intégrées au rétroplanning sont justifiées au regard des risques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- techniques</li> <li>- financiers</li> <li>- opérationnels</li> <li>- stratégiques</li> </ul> </li> <li>- Les personnes à mobiliser (directions internes et</li> </ul>

<p>dans la mise en place des actions de prévention et de protection prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution des rôles et des responsabilités</li> <li>- Elaboration d'un rétroplanning sur les actions de prévention</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs de réduction des risques par typologie,</li> <li>- les ressources humaines à mobiliser</li> <li>- Les outils techniques à mettre en œuvre,</li> <li>- Le PCA (plan de continuité d'activité)</li> <li>- un échéancier</li> </ul>	<p>ingénieurs) sont identifiées de façon exhaustive</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une répartition des rôles présentée est justifiée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction du niveau d'expertise</li> <li>- En fonction de l'intérêt pour la question des risques</li> <li>- En fonction de la charge de travail</li> </ul> </li> <li>- Le rétroplanning proposé est cohérent avec les ressources humaines et financières mobilisables</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement de plans de continuité</li> <li>- Elaboration du plan de secours</li> <li>- Accompagnement des parties prenantes externes dans l'intégration des actions définies</li> </ul>	<p><b>C3.2</b> Concevoir les outils de mitigation des risques, en rédigeant un plan de continuité d'activité intégrant le plan de secours associé, en s'assurant de la capacité des collaborateurs à mettre le plan en œuvre (investissement et sensibilisation suffisante des parties prenantes...), afin d'améliorer la résilience de l'entreprise en cas de crise.</p>	<p><b>Modalités :</b> Travail individuel écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une méthodologie d'accompagnement des parties prenantes externes est proposée</li> <li>- La faisabilité du plan de continuité est justifiée</li> <li>- Le plan de secours mis en place est justifié au regard de risques précisément identifiés</li> </ul>
<p><b>A3.2 Encadrement du financement des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des outils financiers d'auto-assurance (rétention, emprunt...)</li> <li>- Appréciation de la capacité de l'entreprise à assumer les risques auto-assurés</li> <li>- Calcul du coût du traitement du risque</li> </ul>	<p><b>C3.3</b> Choisir les outils financiers dans le cadre de la mise en place d'une auto-assurance, en réalisant un arbitrage entre le niveau de risque et le coût du traitement du risque, en tenant compte des avantages et inconvénients des différents montages financiers au regard du contexte de l'entreprise, et en appréciant leur soutenabilité financière, afin d'assurer la pérennité du dispositif.</p>	<p><b>Cas pratique (C3.3)</b></p> <p>A partir d'un rapport d'activité d'une entreprise réelle ou fictive, le candidat sélectionne les instruments de financement les plus adaptés à la capacité financière de l'entreprise (rétention par traitement courant, rétention par provision financée ou non, rétention par recours à l'emprunt, recours à la réassurance...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents outils financiers d'auto-assurance existants sont listés</li> <li>- Le calcul de coût du traitement du risque est exact.</li> <li>- Les avantages et inconvénients de ces outils sont expliqués, et corrélés avec le contexte de l'entreprise</li> <li>- Les calculs de capacité financière de l'entreprise sont exacts.</li> </ul>

		<p>Le candidat définit le coût du traitement du risque pour chaque instrument financier considéré.</p> <p><b>Modalités :</b></p> <p>Note de synthèse individuelle écrite</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de la gestion des dossiers sinistres (utilisation des REX<sup>1</sup> pour optimiser les garanties)</li> <li>- Identification des garanties par catégorie d'assurances (RC, dommage aux biens, perte d'exploitation, cyber-risque, assurances collectives...)</li> <li>- Détermination du niveau de sinistralité par police d'assurance</li> <li>- Analyse du montant des franchises</li> <li>- Négociation avec l'assureur/courtier des montants et couvertures des primes</li> </ul>	<p><b>C3.4</b> Négocier les conditions de financement des risques résiduels, en appréhendant précisément les besoins de l'organisation et en argumentant auprès du professionnel concerné (compagnie d'assurance, cabinet de courtage, cabinet de conseil...), afin d'obtenir les meilleures conditions de financement de sinistres potentiels.</p>	<p><b>Etude de cas (C3.4)</b></p> <p>Le/la candidat (e) doit analyser les polices d'assurance I.A.R.D. (Incendie, Accidents et Risques Divers) qui lui ont été communiquées.</p> <p>Il doit recenser les garanties, et montants de franchises pour chaque péril ;</p> <p>Il doit au regard des besoins existants catégoriser les polices à résilier ou à souscrire ou à modifier</p> <p><b>Modalités :</b></p> <p>Dossier de synthèse écrit et réalisé en groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recensement des garanties est exhaustif</li> <li>- Le montant des franchises est restitué par typologie de risque</li> <li>- Un taux de sinistralité<sup>2</sup> est calculé</li> <li>- Un argumentaire de négociation avec l'assureur est proposé</li> <li>- L'argumentaire prend en compte le taux de sinistralité</li> </ul>

<sup>1</sup> REX : retours sur expérience

<sup>2</sup> Taux de sinistralité : ratio utilisé en assurance pour déterminer les tarifs des primes. C'est un pourcentage entre le montant des sinistres à dédommager et celui des primes encaissées.

<p><b>A3.3 Traitement global des situations de crise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification d'une cellule de crise : moyens, rôles et responsabilités</li> <li>- Elaboration des scénarios de crise</li> <li>- Préparation de la communication de crise</li> <li>- Mise en place des exercices de crises réguliers pour tester</li> </ul>	<p><b>C3.5</b> Piloter la préparation aux situations de crise, en élaborant des scénarios potentiels, en mettant en place une cellule de crise et en préparant une communication spécifique pour les situations de crise et en mettant en place des exercices réguliers, afin d'assurer une réaction efficace de chacun lors d'une crise.</p>	<p><b>Jeu de rôle</b> (Compétence C3.5)</p> <p>Simulation d'une crise en temps réel.</p> <p>Les candidats, en groupe, doivent préparer 3 plans de gestion de crise, déterminer les règles de fonctionnement de la cellule et un pack de communication de crise. Puis ils doivent se répartir les rôles et gérer la crise qu'ils vont découvrir, en formalisant et traçant au fur et à mesure les actions qu'ils mènent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens et ressources définis permettent de faire face à la crise</li> <li>- Les rôles et responsabilités sont clairement établis</li> <li>- Les scénarios de crise élaborés couvrent un grand nombre de crises potentielles (grève des employés, scandale environnemental, cyber-attaque...)</li> <li>- Un pack de communication de crise est présenté</li> <li>- Des exercices de crise sont proposés</li> <li>- Une fréquence d'exercice est indiquée</li> <li>-</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation de retours d'expérience</li> <li>- Détermination des axes de progression</li> </ul>	<p><b>C3.6</b> Exploiter les enseignements de la crise, en formalisant des retours d'expérience, en identifiant les axes de progression éventuels et en préconisant des axes d'amélioration, afin d'assurer l'amélioration continue de la gestion de crise.</p>	<p>A la fin de la crise, ils doivent réaliser un document de synthèse et de capitalisation (c'est-à-dire un document présentant et analysant les retours sur expérience) afin de les restituer lors d'une présentation orale.</p> <p><b>Modalités :</b> Soutenance orale réalisée en équipe à partir du document de synthèse d'une durée de 30 mn sur site Kedge BS devant un jury composé de professionnels et du responsable du module</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une synthèse de retour d'expérience est présentée</li> <li>- Des axes de progression sont identifiés</li> <li>- Des moyens de répondre à ces axes de progression sont proposés</li> </ul>

<p><b>Bloc 4 : Diffuser la culture de gestion des risques</b></p> <p><b>A4.1 Mise en œuvre du comité des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des membres du comité des risques</li> <li>- Partage de la stratégie de gestion globale des risques</li> <li>- Encadrement de la réflexion sur les bonnes pratiques à adopter</li> <li>- Animation du comité des risques</li> </ul>	<p><b>C4.1</b> Mettre en œuvre le comité de gestion des risques, en sélectionnant ses membres et en animant la réflexion sur la stratégie et les bonnes pratiques à adopter à l'aide des techniques d'intelligence collective, afin d'assurer les conditions de réussite de la stratégie de gestion des risques validée par la direction générale.</p>	<p><b>Jeu de rôle</b> (C4.1)</p> <p>Dans le cadre d'un travail de groupe simulant une réunion des membres du comité des risques portant sur la stratégie globale des risques retenue, le/la candidat(e) formule et argumente les bonnes pratiques à adopter</p> <p><b>Modalités :</b></p> <p>Soutenance orale de 30 mn sur site Kedge BS devant un jury de professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix des membres du comité est justifié</li> <li>- Les autres membres du comité sont capables de reformuler la stratégie présentée par le candidat</li> <li>- Les bonnes pratiques à adopter sont détaillées</li> <li>- Les bonnes pratiques à adopter sont justifiées</li> <li>- Les autres membres du comité sont capables de reformuler la stratégie présentée par le candidat</li> <li>- Les techniques d'intelligence collective sont utilisées pour animer le comité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des canaux de communication en interne et avec les parties prenantes externes</li> <li>- Définition d'éléments de langage</li> <li>- Information régulière des parties prenantes internes et externes sur l'avancée du plan</li> </ul>	<p><b>C4.2</b> Assurer une communication au quotidien sur la gestion des risques, en informant les différentes parties prenantes sur l'avancée du plan, en utilisant l'ensemble des médias existants, en définissant des éléments de langage et en adoptant sa communication aux contextes multiculturels, afin d'assurer l'acculturation de l'ensemble de l'organisation aux risques.</p>	<p><b>Cas pratique</b> (Compétences C4.2 à C4.4)</p> <p>A partir d'une situation donnée et de retours d'expérience (REX), le candidat propose les outils de communication appropriés et formule des préconisations sur les éléments de langage à utiliser et les supports de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une évaluation de l'apport de l'ensemble des canaux de communication (newsletter, affiches...) est proposée et justifiée</li> <li>- Des éléments de langage sont proposés</li> <li>- Les enjeux de communication avec différentes zones géographiques (Asie, pays latins...) sont expliqués</li> <li>- Ces enjeux sont intégrés aux éléments de langage et au choix des canaux de communication</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des différentes parties prenantes aux risques auxquels ils sont exposés</li> <li>- Utilisation des REX</li> </ul>	<p><b>C4.3</b> Sensibiliser les équipes en communiquant sur les plans de prévention et les procédures à suivre, en capitalisant sur les retours d'expérience (REX) en matière de prévention, afin de mutualiser les actions à mettre en œuvre en cas de survenance d'un aléa.</p>	<p>communication à présenter aux parties prenantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les points saillant des REX sont identifiés</li> <li>- Les points saillants des REX font l'objet de recommandations justifiées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un process de communication favorisant la remontée d'informations nécessaires à l'anticipation et au traitement d'un danger potentiel</li> </ul>	<p><b>C4.4</b> Mettre en place un process de communication transverse dédié à la remontée d'informations et d'évènements, en sélectionnant les outils adaptés au contexte (relation avec la direction de la communication interne, comité des risques, relais dans les filiales...), afin d'identifier et d'anticiper la survenance d'un risque potentiel.</p>	<p><b>Modalités :</b></p> <p>Note d'argumentation écrite soutenant les choix des outils, réalisée de manière individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un process de remontée des informations est proposé</li> <li>- L'atteinte des différentes parties prenantes (direction, filiales...) grâce à ces outils est démontré</li> </ul>
<p><b>Bloc 5 : Piloter l'amélioration de la gestion des risques</b></p> <p><b>A5.1 Conduite d'un plan de contrôle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermination des indicateurs clés de performance (KPI)</li> <li>- Définition d'une fréquence de contrôles</li> <li>- Mesure des écarts éventuels</li> <li>- Réalisation d'entretiens (parties prenantes internes et externes)</li> </ul>	<p><b>C5.1</b> Conduire un plan de contrôle, en déterminant les indicateurs clés de performance (KPI) et une fréquence de contrôles, en mesurant les écarts entre la stratégie et sa mise en œuvre au moyen des indicateurs clés, en menant des entretiens, afin de faciliter l'évaluation de l'efficacité de la stratégie de gestion des risques au quotidien.</p>	<p><b>Cas pratique</b> (Compétences C5.1 et C5.2)</p> <p>A partir d'un plan de contrôle le/la candidat (e) réalise un reporting comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse du système de contrôle interne (pertinence des KPI, fréquence de contrôle...)</li> <li>- Des vérifications de conformité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux critères d'efficacité du système de contrôle interne sont restitués</li> <li>- Des indicateurs clés de performance sont proposés et justifiés</li> <li>- Une fréquence de contrôle est proposée</li> <li>- Les écarts entre la stratégie et sa réalisation sont objectivés grâce aux indicateurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration des reportings obligatoires selon la réglementation du secteur d'activité</li> <li>- Formalisation des reportings</li> </ul>	<p><b>C5.2</b> Elaborer un reporting, en s'appuyant sur les datas mises à jour issues de la cartographie des risques, et en structurant l'analyse par famille de risques par processus, par cause, ou par structure/filiale impactée, afin de contrôler la conformité des actions mises en œuvre et si besoin de les remettre à jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un compte rendu synthétique de la situation précisant les impacts éventuels sur la stratégie définie</li> </ul> <p><b>Modalités :</b></p> <p>Travail individuel écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les reportings obligatoires sont mentionnés</li> <li>- L'analyse est a minima organisée selon les typologies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles de risque (juridique, environnemental)</li> <li>- Les processus affectés</li> <li>- Les causes</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>A5.2 Définition d'une stratégie d'amélioration continue de la gestion des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue des reportings</li> <li>- Détermination des axes d'amélioration en matière de maîtrise des risques</li> <li>- Résiliation des partenariats n'ayant pas apporté satisfaction</li> <li>- Répartition des responsabilités</li> </ul>	<p><b>C5.3</b> Définir une stratégie d'amélioration continue de la gestion des risques, en tenant compte des reportings et en attribuant les rôles et responsabilités de chacun dans les actions à mener afin de maîtriser la gestion des risques par l'organisation.</p>	<p><b>Cas pratique</b> (Compétences C5.3 et C5.4)</p> <p>A partir de la présentation d'un système de contrôle et de gouvernance interne d'entreprise, le candidat doit formuler des recommandations d'amélioration de la gestion globale des risques.</p> <p><b>Modalités :</b> Dossier individuel écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recensement des forces et faiblesses est exhaustif</li> <li>- Les recommandations d'amélioration sont justifiées</li> <li>- Une répartition des responsabilités est proposée</li> <li>- La répartition des responsabilités tient compte des compétences et de l'appétence des acteurs pour la gestion des risques</li> </ul>
<p><b>A5.3 Supervision des actions correctives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification des actions menées par les personnes et les organisations concernées (directions, cabinets de conseil, compagnies d'assurance...)</li> <li>- Encadrement de l'organisation des formations nécessaires</li> <li>- Réponse aux questions éventuelles</li> <li>- Mesure de l'efficacité des actions correctives</li> </ul>	<p><b>C5.4</b> Superviser les actions correctives définies, en assurant la bonne compréhension par chacun des actions définies et de leurs rôles, en mesurant l'efficacité de ces actions et en répondant aux questions éventuelles, afin de s'assurer de la pleine intégration de ces mesures.</p>	<p><b>Cas pratique</b> (Compétence C5.4)</p> <p>A partir d'un rapport définissant les axes d'amélioration à mettre en œuvre et les ressources associées, le/la candidat (e) vérifie que les ressources proposées permettent effectivement la mise en œuvre de ces actions.</p> <p><b>Modalités :</b> Travail individuel écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un processus de vérification des actions menées par les collaborateurs et prestataires externes est proposé</li> <li>- Les besoins éventuels de formations sont établis</li> <li>- Des critères de mesure d'efficacité des actions correctives sont proposés</li> </ul>